



Procédure de Demande d'Aménagement pour Personnes en Situation de Handicap

Bienvenue à l'auto-école INRI'S Melun, où nous nous engageons à rendre l'apprentissage de la conduite accessible à tous. Cette présentation détaille notre procédure de demande d'aménagement pour les personnes en situation de handicap (PSH), vous guidant à travers chaque étape pour obtenir une formation adaptée à vos besoins spécifiques.

Située au 4 Rue des Fossés à Melun, notre auto-école propose des solutions personnalisées permettant à chaque candidat de développer ses compétences de conduite dans un environnement inclusif et bienveillant. Découvrez comment nous pouvons vous accompagner dans votre parcours vers l'autonomie au volant.

Évaluation Initiale et Identification des Besoins

La première étape de votre parcours consiste en une évaluation approfondie de vos besoins spécifiques. Lors d'un entretien personnalisé, nos formateurs spécialisés identifieront avec précision les aménagements nécessaires pour votre formation.



Prise de rendez-vous

Contactez-nous par téléphone [01 84 80 29 50](tel:0184802950) ou via notre email contact-melun@inris.com pour planifier votre premier entretien d'évaluation.



Évaluation des besoins

Un formateur qualifié évalue vos capacités et identifie les aménagements nécessaires pour votre apprentissage.



Essai des équipements adaptés

Essayez différents types d'aménagements pour déterminer ceux qui vous conviennent le mieux.



Rapport personnalisé

Réception d'un rapport détaillant les recommandations spécifiques pour votre formation.

Constitution et Soumission du Dossier

La préparation minutieuse de votre dossier est essentielle pour obtenir les aménagements adaptés à votre situation. Notre équipe vous accompagne dans cette démarche administrative pour garantir un traitement optimal de votre demande.

Rassemblement des documents médicaux

Collectez tous les documents médicaux attestant de votre situation de handicap (certificats médicaux, bilans fonctionnels, etc.). Ces documents doivent être récents et détailler précisément vos limitations fonctionnelles et capacités.

Formulaire de demande spécifique

Complétez le formulaire de demande d'aménagement disponible à l'auto-école ou sur notre site web : [www.inris-**formations.com**](http://www.inris-formations.com)

Notre équipe administrative est disponible pour vous aider à remplir correctement ce document.

Dépôt du dossier complet

Soumettez votre dossier complet à notre secrétariat ou envoyez-le par email à [**contact-melun@inris.com**](mailto:contact-melun@inris.com). Un accusé de réception vous sera transmis dans les 72 heures suivant la réception de votre demande.

Mise en Place des Aménagements

Une fois votre dossier approuvé, nous procédons à la mise en place des aménagements nécessaires pour garantir votre apprentissage dans les meilleures conditions. Cette phase est essentielle pour adapter notre enseignement à vos besoins spécifiques.

Véhicules adaptés

Notre flotte comprend des véhicules équipés de diverses adaptations : commandes manuelles, accélérateurs au volant, sièges pivotants, et autres dispositifs spécifiques selon les besoins identifiés lors de l'évaluation initiale.

Matériel pédagogique

Supports de cours adaptés (formats accessibles, audio, vidéo sous-titrée), signalétique claire, et espaces de formation aménagés pour garantir une accessibilité optimale à tous les apprenants.

Formateurs spécialisés

Nos moniteurs sont spécifiquement formés à l'enseignement pour les personnes en situation de handicap et maîtrisent les techniques pédagogiques adaptées ainsi que l'utilisation des équipements spécialisés.

Planning personnalisé

Organisation de séances d'apprentissage adaptées à votre rythme et à vos contraintes spécifiques, avec possibilité de pauses supplémentaires ou de sessions fractionnées selon vos besoins.

Suivi et Ajustements Pendant la Formation

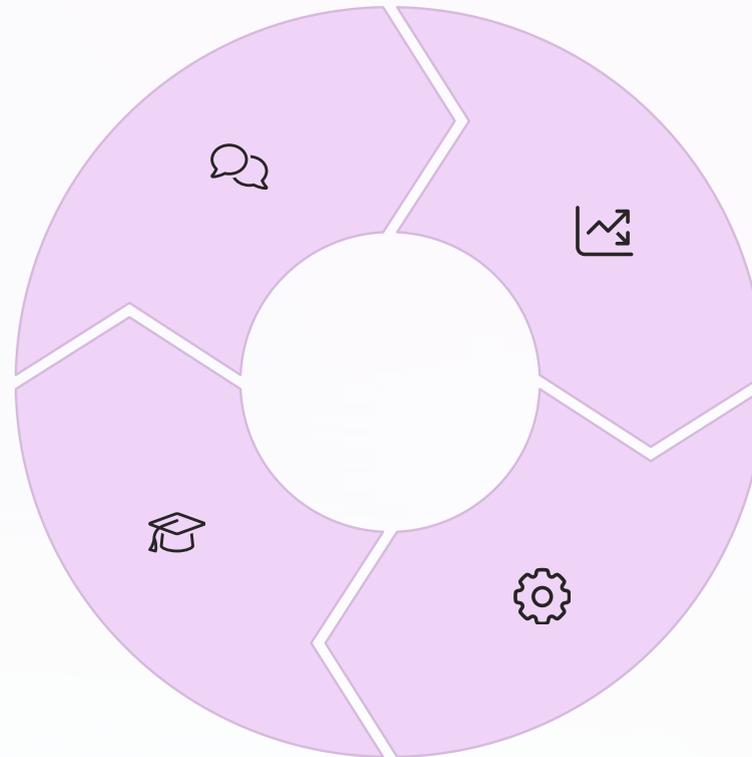
Tout au long de votre parcours de formation, nous assurons un suivi rigoureux de vos progrès et procédons aux ajustements nécessaires pour optimiser votre apprentissage. Notre approche flexible garantit une adaptation continue à l'évolution de vos besoins.

Feedback régulier

Échanges constants entre vous et votre formateur pour évaluer l'efficacité des aménagements mis en place

Préparation à l'examen

Entraînement spécifique aux conditions d'examen avec les aménagements validés



Évaluation des progrès

Bilans périodiques pour mesurer votre progression et identifier les points d'amélioration

Ajustements techniques

Modification des équipements ou des méthodes pédagogiques selon l'évolution de vos besoins

En cas de difficulté ou de réclamation concernant les aménagements mis en place, n'hésitez pas à contacter notre service dédié à l'adresse **contact@inris.com**. Notre équipe s'engage à traiter votre demande dans les plus brefs délais pour garantir une formation optimale.